trouveront à la Maison de la Mutualité, rue de l'Industrie, ou au siège de leurs sociétés respectives, tous les renseignements concernant l'organisation de cette nouvelle section autonome.

Une manœuvre dangereuse

Vers 19 h., mercredi, à l'entrée de la rue Aristide-Briand, M. Henri Leroux, 24 ans, demeurant 9, boulevard de la Marne, faisait marche en arrière avec son automobile.

Il commit l'imprudence de ne pas s'assurer si la voie était libre, et vint tamponner une baladeuse conduite par M. Maurice Titecat, 25 ans, manœuvre, demeurant 93, rue de Tourcoing, à Roncq, et employé au service de M. Desprez-Duvillier, 18, rue du Bus.

Sous la violence du choc, M. Titecat subit de légères contusions à la cuisse droite, et au poignet. Il reçut les soins du docteur Dhalluin.

Quant à la baladeuse, elle fut en partie démolie. L'automobiliste a fait l'objet d'un procès-verbal.

LA VENTE AUX HALLES. — Marchandises vendues à la criée le 3 mai : Fleurs, 6.00 à 18.00 le colis ; Navets, 3.00 le kilog ; Petits pois, 2.90 le kilog ; Poireaux : 1.25 à 1.45 la botte ; Choux-fleurs, 1.25 la pièce ; Choux verts, 19.00 à 20.00 le colis ; Fèves, 1.70 le kilog ; Chicons, 1.10 le kilog ; Laitues, 3.00 à 14.00 le colis ; Céleris, 0.25 à 1.20 la pièce ; Oranges, 1.80 à 2.00 le kilog ; Pommes, 79.00 la caisse ; Saucisson, 10.00 le kilog ; Port salut, 2.00 à 6.75 le kilog ; Asperges, 2.90 à 3.00 la botte ; Hollande, 16.00 à 17.00 le kilog ; Beurre, 14.00 à 17.50 le kilog ; Artichauts, 0.25 à 1.00 la pièce ; Carottes, 1.75 à 2.00 le kilog ; Citrons, 2.25 le kilog ; Bleu d'Auvergne, 5.00 à 6.00 le kilog ; Merluches, 2.50 à 3.00 le kilog ; Maquereaux, 2.00 à 2.25 le kilog ; Merlans, 1.75 le kilog ; Saumon rose, 9.00 le kilog ; Harengs salés, 15.00 à 22.00 le fût.

UNION DES COMMERÇANTS DU CENTRE. — A la suite d'une réunion de commission, l'Union des commerçants du centre prie ses adhérents de bien vouloir pavoiser, le drapeau national et le drapeau des commerçants, dimanche prochain, à l'occasion du congrès des anciens combattants.

FÉDÉRATION DES AMICALES LAIQUES. — La Fédération des amicales rappelle aux présidents et présidentes d'amicales et aux amicalistes que c'est demain le dernier délai d'inscription pour le train spécial du 20 mai, pour assister au Congrès de la Ligue de l'enseignement.

HARMONIE MUNICIPALE. — Répétition générale ce soir vendredi 4 mai, à 20 h.

HARMONIE DES AMICALES LAIQUES. — Aujourd'hui vendredi à 19 h. 45, chez M. Louis Liagre, 10, rue du Sentier, répétition de l'orchestre jazz « Les Jeunes de l'Harmonie ».

CHEZ LES MUTILÉS. — La photographie tirée au monument de la Victoire, dimanche dernier à l'occasion du 15e anniversaire de la fondation du groupe, se trouve au siège, 43, rue du Hase. Les Mutilés peuvent passer au bureau pour en prendre connaissance.

CHORALE « LES XXX ». — Ce vendredi, répétition générale à 20 h. au siège, 130, rue de Gand. Compte-rendu de la réunion de commission.

ORPHÉONISTES « CRICK-SICKS ». — La répétition prévue pour ce soir n'a pas lieu.

INSTITUTION NOTRE-DAME, rue de Wailly. — Le pèlerinage à la Marlière des Enfants de Marie aura lieu demain samedi à 15 heures.

PHALANGE SYMPHONIQUE DU CENTRE. — Ce vendredi à 19 h. 30, répétition générale au siège, 34, rue du Château.

CHORALE SAINT-CÉCILE (Paroisse N.-D. de Lourdes). — Ce vendredi, à 19 h. 45, répétition à l'église ; programme de l'Ascension.

FANFARE « LES INTIMES ». — Ce vendredi à 19 h. 15, répétition générale, instructions pour le service de dimanche.

LA MUSE DES TRAVAILLEURS DU BLANC-SEAU. — Ce soir vendredi 4 mai, à 20 h., répétition pour toutes les parties.

PHILHARMONIE COLBERTISTE. — Pas de répétition dimanche prochain.

LES « BIGO-JAZZ » DES CINQ-VOIES. — Ce vendredi à 20 h., répétition générale. Nouveau morceau à l'étude.

MOUVAUX

A l'Union nationale des prisonniers civils de guerre

L'assemblée générale des Anciens prisonniers civils de guerre aura lieu au siège, Café Belle Vue, 184, rue de Lille, dimanche 6 mai, à 10 h., sous la présidence de MM. Georges Delval, président général, et Marcel Pipurt, président du groupe de Lille.

A l'ordre du jour figure notamment la manifestation du Souvenir du 10 mai, à Tournai.

La réunion se terminera par une grande tombola gratuite. A l'issue de l'assemblée, paiement des cotisations en retard.

PAIEMENT DES SECOURS. — A l'occasion des fêtes de l'Ascension, le paiement des secours mensuels se fera à la Recette municipale (Mairie, rez-de-chaussée à gauche), le mercredi 9 mai 1934, dans l'ordre suivant : A 9 h., assistance aux femmes en couche, primes d'allaitement et primes à la natalité; à 14 h., assistance aux vieillards infirmes et incurables privés de ressources ; à 15 h., assistance aux familles nombreuses exclues de l'encouragement national. Les assistés sont tenus de se munir de leur carte de paiement.

AUX ANCIENS DES ARMÉES D'OCCUPATION. — Ce soir, vendredi à 20 h., réunion générale au siège, café de l'Harmonie. A l'ordre du jour : Questions nombreuses et très importantes, brillante tombola. Tous les membres sont instamment priés d'y assister. Seront également les bienvenus ceux qui ont servi dans les troupes d'occupation. Le meilleur accueil leur sera réservé.

AMICALE SPORTIVE MOUVALLOISE. — Les jeunes gens possesseurs d'instruments de musique sont invités à se présenter vendredi vers 8 h. à l'école des garçons, rue de Roubaix, munis de leur instrument en vue de la réorganisation de la clique scolaire. Les anciens élèves qui désirent faire partie de la clique sont priés d'assister à cette réunion.

MARCQ-EN-BARŒUL

Un jeune homme est trouvé tué sur les voies du chemin de fer de la ligne Lille-Dunkerque

Il s'agit d'un suicide

Il y a près de deux mois, un jeune homme de 17 ans, était écrasé par un train sous lequel il s'était volontairement jeté, à proximité du Grand Boulevard, sur la ligne Lille-Dunkerque.

Jeudi matin, une même découverte était faite à peu près au même endroit et cette fois encore il s'agit d'un jeune homme qui a cherché la mort, en se faisant écraser par un train.

Voici, d'après notre enquête sur place, dans quelle condition a été découvert ce dramatique suicide :

Vers 5 h. 45, M. Courdent, aiguilleur à la Compagnie du chemin de fer du Nord, demeurant allée Gabriel, s'en allait accomplir son service. Passant le long des voies, il aperçut à proximité de la bifurcation de la Verte Rue, au kilomètre 8.906, un cadavre horriblement déchiqueté. Le corps se trouvait à 20 mètres de la tête qui avait été complètement sectionnée ainsi que les deux bras.

M. Courdent prévint aussitôt ses chefs de service et bientôt MM. Colbert Fremery et Paul Poste, sous-chefs de gare à Fives, et Louis Boudeau, faisant fonction de chef de section à Lille, arrivaient sur les lieux où vinrent les rejoindre, M. Jacquemet, commissaire de police et le garde Lepoutre.

Les papiers trouvés sur le mort permirent de l'identifier immédiatement. Il s'agissait de Charles Schietecatte, né à Roubaix le 8 avril 1915, et par conséquent âgé de 19 ans, et demeurant 309, rue de Rouges-Barres, à Marcq-en-Barœul. Une lettre placée dans sa poche portait ces mots : « Adieu petite mère ». L'enquête ouverte permet, d'ailleurs, de conclure formellement au suicide. C'est à la suite de chagrins intimes que le pauvre jeune homme prit cette fatale détermination.

Le corps fut ramené à la morgue du cimetière de Marcq, où le docteur Delescluse l'examina. Il délivra ensuite le certificat d'inhumer après avoir constaté la section complète de la tête, celle du bras gauche et du bras droit au tiers supérieur.

Cette pénible nouvelle a causé un vif émoi dans le quartier ordinairement si tranquille de Rouges-Barres.

NEUVILLE-EN-FERRAIN

CHAMBRE DÉPARTEMENTALE D'AGRICULTURE. — La liste des électeurs à la Chambre départementale d'agriculture est déposée au secrétariat de la Mairie. La dite liste sera communiquée à tout requérant. Les demandes en inscription ou en radiation devront être formées jusqu'au 5 juin inclusivement.

HALLUIN

LA STATISTIQUE MENSUELLE DE L'ÉTAT-CIVIL. — Au cours du mois d'avril, les bureaux de l'Etat-Civil ont enregistré 20 naissances et 16 décès. Il a été en outre procédé à 14 mariages.

A LA CONSULTATION DES NOURRISSONS. — Elle aura lieu aujourd'hui vendredi au local du Bureau de bienfaisance, rue des Ecoles et sera pratiquée par M. le docteur Mahieu.

BAINS-DOUCHES, RUE DE LILLE. — Ouverts aujourd'hui vendredi de 9 h. à 11 h. 30 et de 14 h. à 19 h. 30.

DISPENSAIRE DÉPARTEMENTAL D'HYGIÈNE SOCIALE, 95, rue des Ecoles. — Ce vendredi, de 9 h. 30 à 11 h. 30, permanence pour les inscriptions.

LES « ANCIENS COMBATTANTS » A TOURCOING. — L'Amicale halluinoise des Anciens combattants se rendra à Tourcoing dimanche prochain à l'occasion du congrès départemental qui aura lieu dans cette ville, congrès que présidera M. Georges Lebecq, président général de l'Union nationale des Anciens combattants de Paris. Le transport sera assuré par un service spécial d'autobus. Départ d'Halluin, au Foyer de la Paix, à 8 h. 30. Retour à 12 h. 15.

GROUPE DES MUTILÉS. — Les membres du Groupe des Mutilés qui ont des enfants de moins de 13 ans et qui n'ont pas assisté à la *fête enfantine* de Tourcoing dimanche dernier, sont invités à se présenter au plus tôt, au siège, 28, rue Française, pour retirer lots, jouets et friandises qui leur sont destinés.

ORCHESTRE DE LA PHILHARMONIE. — Rendez-vous le samedi 5 mai, à 20 h. au local, pour la participation à la retraite aux flambeaux du quartier de l'Abattoir. Pour les cadets, rendez-vous le dimanche 6 mai, au local « Aux Vieux Amis », à 14 h.

A LA « JEUNE GARDE ». — Ce vendredi, au Cercle catholique, rue de la Gare, exercice pour les pupilles à 18 h. 30 ; pour les adultes à 19 h. 30.

RONCQ

Les communions solennelles

Ainsi que nous l'avons annoncé déjà, la cérémonie des communions solennelles sera célébrée en la paroisse Saint-Piat, à Roncq, dimanche prochain. Depuis quelques jours, les jeunes enfants y sont préparés par une retraite prêchée par le R.P. Peulmeule, missionnaire diocésain.

Voici l'ordre des différentes cérémonies de la journée de dimanche :

A 6 h. 30, les enfants se réuniront à la Maison paroissiale, rue du Docteur Galissot, d'où ils seront conduits processionnellement à l'église ; A 7 h., messe de communion ; A 10 h., grand'messe ; A 15 h. 30, vêpres solennelles avec sermon par le R.P. Peulmeulle. Renouvellement des promesses du baptême et consécration à la Sainte-Vierge. Salut du Saint-Sacrement.

Les chants des différents offices seront interprétés par la chorale mixte paroissiale. La messe d'action de grâces sera dite le lendemain lundi, à 8 h.

La confirmation sera conférée aux enfants le lundi 14 mai à 11 h. à Halluin, par Son Eminence le cardinal Liénart, évêque de Lille.

Un vieillard est renversé par un cycliste

Un vieillard de 78 ans, M. Charles David, demeurant rue de l'Egalité, qui se trouvait près du cimetière, à regarder passer les concurrents de la course cycliste organisée à l'occasion du 1er mai, a été renversé par l'un des concurrents, M. Pierre Baert, 19 ans, tisserand, rue de la Latte, qui imprudemment s'était engagé sur le trottoir.

Relevé par des témoins, M. David portait au front une large blessure et se plaignait de douleurs à l'épaule droite. Il a reçu les soins de M. le docteur Béal. Son état n'est pas grave. Toutefois étant donné le grand âge de la victime, on ne sait les conséquences que pourrait avoir l'accident.

AVIS AUX CHOMEURS. — Aujourd'hui vendredi, pointage et paiement des chômeurs partiels à 9 h. Pointage des chômeurs complets de 10 h. 30 à 11 h.

AUX ANCIENS COMBATTANTS DU CENTRE (U.N.C.). — L'Amicale participera au congrès départemental du 6 mai 1934 à Tourcoing. Rassemblement de tous les membres au siège, café de la Tête d'Or à 8 h. 45 où toutes les instructions utiles seront données avant le départ en groupe.

Le cortège se formant dans la rue Nationale, les membres qui se rendraient isolément à Tourcoing, devront se trouver pour 9 h. 30 très précises au lieu de rassemblement, avenue Jean Millet (Jardin public). Pour ceux qui désirent assister à la cérémonie religieuse du matin en l'église Saint-Christophe : Départ de Roncq avec le fanion à 7 h. 30. Se munir de la carte de membre de l'U.N.C. pour l'entrée à l'Hippodrome. Insigne de l'U.N.C. et décorations de rigueur.

CHEZ LES MUTILÉS ET INVALIDES DU TRAVAIL. — Permanence dimanche 6 mai, de 9 h. à 11 h. au local, café Saint-Hubert, 255 bis, rue de Lille.

A LA SOCIÉTÉ DES « ANCIENS MILITAIRES » DU CENTRE. — La réunion trimestrielle sera tenue le dimanche 6 mai à 17 h. au local habituel. D'autre part et dès aujourd'hui, les sociétaires sont priés de participer au cortège de la fête Jeanne d'Arc qui aura lieu le dimanche 13 mai.

CHEZ LES « EMBUSQUÉS DE L'AVANT ». — La permanence hebdomadaire sera tenue samedi 5 mai au café Henri Lamarcq, rue de Tourcoing, de 19 h. 30 à 20 h. 30.

CHEZ LES ACCORDÉONISTES RONCQUOIS. — Ce vendredi à 19 h., répétition au local, « Café des Voyageurs », 268, rue de Lille.

A LA JEANNE D'ARC. — Aujourd'hui vendredi, exercice pour les pupilles à 19 h. ; pour les adultes à 20 h. à la Maison paroissiale, rue du Docteur Galissot.

LINSELLES

L'ASSISTANCE AUX FAMILLES NOMBREUSES. — On sait que des protestations très vives de la part des Conseils municipaux et des conseillers généraux ont été élevées contre l'injustice profonde de la réglementation nouvelle interdisant le cumul des Allocations familiales et de l'Encouragement national aux familles nombreuses.

Les décisions nouvelles qui ont dès à présent force de loi, ne pourront malheureusement pas être réformées avant plusieurs mois. Aussi les anciens bénéficiaires de l'Encouragement national, pères d'au moins 4 enfants âgés de moins de 13 ans, sont vivement engagés à faire de suite à la mairie de Linselles, leur demande régulière d'assistance aux familles nombreuses.

Ils doivent se munir : 1) De leur livret de famille ; 2) D'un certificat de salaire pour chaque travailleur de la famille ; 3) S'ils sont propriétaires, d'un extrait de rôle délivré par la perception.

A LA « SAINT-MICHEL ». — Aujourd'hui vendredi, à la salle de la rue de Tourcoing, exercice pour les pupilles, de 18 h. à 19 h. 15; pour les adultes de 19 h. 30 à 21 h.

BONDUES

CHEZ LES ANCIENS COMBATTANTS (U.N.C.). — La Commission compte sur une nombreuse assistance au congrès départemental U.N.C. qui aura lieu à Tourcoing dimanche prochain. Rassemblement de la section, accompagnée du drapeau, face au numéro 109 rue Nationale à 9 h. 30 très précises.

BOUSBECQUE

COURS GRATUIT DE SOLFÈGE. — Aujourd'hui vendredi à 11 h. au local de la Musique municipale, café Saint-Georges, Grand'Place.

COMINES

ECOLE DE PERFECTIONNEMENT DES SOUS-OFFICIERS DE RÉSERVE — Réunion demain samedi 5 mai, à 18 h. 30. Rassemblement aux endroits ci-après: infanterie et cavalerie, à l'établissement de bains; artillerie, Mairie; génie, au pont du chemin de fer.

WERVICQ-SUD

ŒUVRE DE PROTECTION DE L'ENFANCE. — Le maire prie les habitants de vouloir bien réserver bon accueil aux demoiselles dévouées qui se présenteront à domicile ou sur la voie publique pour la vente de médailles et insignes au profit de l'Œuvre de protection des enfants abandonnés.

CONCERT DU 6 MAI. — Voici le programme du concert qui sera donné par l'Harmonie Royale de Wervicq-Belgique, à 17 h. 30, sur le kiosque du carrefour de la rue de Bousbecque: « Marche des Scheneers » (Hendrickx); « Le Calife de Bagdad », ouverture (Boïeldieu); « Rendez-vous de chasse », pièce descriptive (Langlois); « Chanson des Nids », fantaisie-polka (Buot); « Coppélia » (Léo Delibes). Direction: M. Jérôme Vervaeke.

UN LILLOIS AU BRÉSIL

Nous venons d'apprendre que M. Pierre Deffontaines, le distingué professeur de géographie aux Facultés catholiques de Lille, vient d'être désigné par le Ministère des Affaires étrangères français pour occuper la chaire de géographie à la nouvelle Université fondée à Sao-Paulo au Brésil. Nous sommes heureux de féliciter M. Deffontaines de la mission de confiance qui vient de lui être offerte. Nous nous en réjouissons d'autant plus que cet enseignement ne retiendra notre compatriote hors de France que de juin à décembre et qu'il pourra ainsi maintenir toute son activité à Lille.

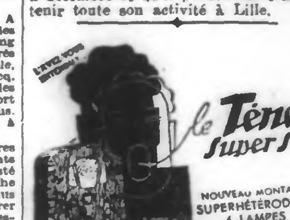

REVENDEURS AUTORISÉS

LILLE : C.E.P.M.A, 80, rue du Molinel ; Pigache, 73, rue de Tournai et 226, rue Léon-Gambetta ; Vennin, 30, rue de la Clef. — ROUBAIX : M. Lefebvre, 34, rue du Maréchal-Foch. — ARRAS : Etablissements Tétart et Denis-Labre, 14, rue Gambetta. — VALENCIENNES : Comptoir Radio Electrique du Nord et de l'Artois, 30, rue Derveaux, à Vieux-Condé. Agent général pour le Nord et P.-de-C. : M. Buisson, 18, rue des Fossés, LILLE.

Des crédits sont demandés pour les habitations à bon marché

M. le Préfet du Nord a reçu mercredi matin le président et le directeur de la Société de Crédit immobilier de l'arrondissement de Lille, qui étaient venus l'entretenir de la question des habitations à bon marché et de la nécessité de poursuivre l'application du plan prévu par la Loi Loucheur. M. Fernand Dewavrin a exposé à M. le Préfet que la question du logement populaire était loin d'être résolue dans notre région et qu'il y aurait le plus grand intérêt à ce que dans le plan d'outillage national, certains crédits fussent prévus pour la construction d'habitations à bon marché.

M. le Préfet s'est montré vivement intéressé par la communication qui lui était faite et a témoigné de toute sa bienveillance pour la cause de l'accession à la petite propriété.

Les rhumatisants ont besoin d'iode

L'iode, qui possède au maximum le pouvoir de détruire les poisons, donne de beaux résultats dans toutes les affections arthritiques : rhumatismes, goutte, douleurs, maux de reins, sciatique, etc... En voici un nouvel exemple :

Mlle Berthe L..., 40 ans : rhumatisme à l'épaule gauche et arthrite sèche. La malade ne peut ni élever ni écarter les bras. Le salicylate de soude ne l'a guère soulagée. Prend de la Vasculose Cocset (iode non toxique). En un mois, les douleurs sont considérablement atténuées. Continue le traitement, les mouvements deviennent plus faciles et plus étendus. Au troisième mois, Mlle Berthe L... est complètement guérie (Observation 114).

La Vasculose Cocset — iode « stabilisé » par des extraits végétaux — est absolument inoffensive. Avec la persévérance indispensable dans ce genre d'affections, elle apporte toujours aux rhumatisants soulagement et guérison. Toutes pharmacies : 10 fr. 60 le flacon ; 16 fr. 95 le double flacon. 40433

A L'UNION NATIONALE DES PRISONNIERS CIVILS DE GUERRE

Les sociétaires sont priés d'écouter le vendredi 4 mai, à 19 h. 20, très précises, au Poste de Radio P.T.T. Nord, la causerie qui sera faite par Me Philippe Kah, secrétaire général du Comité d'organisation de la manifestation franco-belge du Souvenir du 10 mai, à Tournai.

Prière de noter que le train partant de Lille à 11 h. 05 et arrivant à Tournai à 12 h. 02 donnera droit à la réduction de 50 p.c. le jeudi 10 mai.

EVIAN
LA STATION DU REIN
NOMBREUX HOTELS, PRIX MODÉRÉS
CASINO-TENNIS-GOLF-PLAGE
S'ADRESSER : SYNDICAT D'INITIATIVE, EVIAN

MÉDAILLE D'HONNEUR DE LA VOIRIE DÉPARTEMENTALE ET COMMUNALE

La médaille d'honneur est décernée aux chefs cantonniers et cantonniers de la voirie départementale et communale dont les noms suivent :

MM. Georges Liénard, chef cantonnier à Roubaix ; Arthur Delelis, chef cantonnier, à Cysoing ; Achille Lécroart, cantonnier, à Wasquehal ; Désiré Bachelet, cantonnier, à Baisieux.

MARTYRE DES MAUX D'ESTOMAC

Maintenant, elle mange de tout

Lisez la lettre suivante d'une infirmière qui, avec un seul flacon de Poudre Maclean pour l'estomac, guérit une martyre des maux d'estomac :

« Je suis plus que satisfaite de l'effet produit sur la malade par la Poudre Maclean ; voilà des années que l'acidité stomacale et des digestions pénibles la faisaient horriblement souffrir, au point qu'elle en était arrivée à craindre de manger.

» Maintenant, grâce à votre poudre merveilleuse, elle peut manger tout ce qui lui plaît, et c'est avec plaisir que je recommanderai votre préparation. — C. J..., infirmière. »

Si vous éprouvez, vous aussi, d'affreuses douleurs après les repas, quoi que vous mangiez, et si vous avez essayé en vain tous les médicaments imaginables, prenez donc cette merveilleuse poudre Maclean pour l'estomac. La formule en est connue et elle est employée dans de grands hôpitaux, même pour le traitement d'affections très graves, telles que les ulcères de l'estomac et du duodénum. Mais ayez soin d'exiger la véritable Poudre Maclean pour l'estomac, portant le nom exact et la signature ALEX-C-MACLEAN. 40428

LILLE

LA COLONIE POLONAISE A CÉLÉBRÉ SA FÊTE NATIONALE

La Colonie polonaise de la région a célébré hier jeudi la fête nationale polonaise. A 10 h., en l'église Saint-Maurice, une messe a été dite en présence de nombreuses délégations de sociétés accompagnées de leurs drapeaux. On remarquait un groupe de jeunes filles en costumes nationaux. Le sermon fut prononcé par M. l'abbé Trzeciak, aumônier, à Roubaix.

A l'issue de la cérémonie religieuse eut lieu une réception dans les salons du consulat général où Mme Kara et le consul accueillirent avec cordialité les nombreuses personnalités. On notait MM. Lory, conseiller de préfecture; le général Becker, le commandant Lenglet; le recteur Chatelet, le chanoine David, etc.

Au nom de l'Alliance franco-polonaise, M. Francis Decaux porta un toast chaleureux à la Pologne. Après quelques mots du général Becker, M. le consul général se déclara très touché des vœux exprimés et en remercia ses amis. Des vins d'honneur terminèrent cette manifestation.

Une brillante soutenance de thèse

Le mardi 1er mai après-midi, M. l'abbé Maurice Favrelle, maître de conférences à la Faculté catholique des Sciences, de Lille, a soutenu, devant la Faculté de Paris, ses thèses pour le grade de docteur ès sciences naturelles.

Cette manifestation scientifique discrète, dans une Sorbonne aux portes entrebâillées et devant un auditoire « filtré » en raison du jour, n'en fut pas moins une brillante soutenance.

Tour à tour M. Rabaud, président, et ses assesseurs, MM. Guilliermond et Lanquine ont loué le mémoire portant sur la spermatogénèse des phasmes, d'un grand intérêt cytologique dans lequel l'auteur fait preuve de « méthode, de soin et de perspicacité ».

L'exposé oral « sobre et clair » a été suivi d'une courte discussion qui fit ressortir les qualités solides du travail entrepris.

Les questions de botanique et de géologie portaient sur le vacuome et sur les faluns jurassiques du Boulonnais. Elles furent pour le candidat une nouvelle occasion de mettre en valeur un talent d'exposition que ses élèves de Lille savent apprécier.

Le jury proclama M. Favrelle, docteur, avec la mention très honorable et ses félicitations.

Nous adressons à M. l'abbé Favrelle, nos plus sincères félicitations.

Le nouveau consul de Yougoslavie

M. le Préfet du Nord informe M. le Maire de Roubaix que M. Nastas Ilitch vient d'être nommé consul général de Yougoslavie à Lille, avec juridiction sur le département du Nord.

L'assemblée générale de la British Legion

Les membres de la section de Lille et environs de la « British Legion » sont convoqués en assemblée générale extraordinaire, pour le lundi 7 mai, à 20 h., Hôtel de Flandre, 15, place de la Gare, à Lille.

Le président d'honneur, M. Norman H. Crothers fait un appel tout particulier pour que tous les membres se fassent un devoir d'y assister.

Chez les boulangers

Le Syndicat patronal de la boulangerie de Lille et environs a tenu sa réunion trimestrielle mercredi dernier, dans la salle du Café Français, sous la présidence de M. Albert Coustenoble.

Après avoir entendu l'exposé de son président sur la question du marché des blés et farines et du prix du pain, l'assemblée décida de s'en tenir au prix de vente actuel du pain, soit 1.85 le kilo, prix inférieur de 0.15 au prix pratiqué à Paris.

En cas de hausse continue des farines, une assemblée extraordinaire serait convoquée, et l'on décida de maintenir un contact étroit avec la minoterie dans les circonstances présentes si délicates.

La fête annuelle de Saint-Honoré sera célébrée par les boulangers de Lille et des environs, le jeudi 24 mai. Comme les années précédentes les boulangeries seront fermées ce jour-là et la clientèle ravitaillée la veille pour deux jours. Un programme de fête familiale sera réalisé.

L'assemblée à l'unanimité ratifie les protestations de la Ligue des contribuables et des Fédérations commerciales contre toute aide financière de l'Etat aux coopératives en difficulté.

MM. Delbeke et Debever, furent élus commissaires aux comptes, et l'assemblée enregistra la démission de M. Gaston Duvivier, vice-président.

Après un vote unanime de confiance envers la Commission administrative et le président, la séance se termina par le tirage de la tombola habituelle dont les lots consistent en balles et sachets de farine gracieusement offerts par les minoteries régionales.

A l'Association des Retraités militaires proportionnels

Au cours de l'assemblée générale qui s'est tenue à Lille le dimanche 16 avril, à laquelle assistaient plus de 500 membres venus de tous les points du département, il a été procédé au renouvellement des membres du bureau de cette importante association.

Parmi les nouveaux membres élus, nous relevons le nom de M. A. Bailleul, 23, rue de la Cloche, à Tourcoing, nommé administrateur-délégué de la dite association pour la région de Roubaix-Tourcoing.

Les désordres digestifs qui viennent du foie

Nausées, vomissements, constipation, diarrhée, etc.

C'est souvent à tort qu'on attribue à l'estomac et à l'intestin des troubles digestifs, tels que : amertume de la bouche, langue chargée, renvois amers, nausées, vomissements, migraines, alternances de constipation et de diarrhée avec selles fétides et couleur mastic. La plupart du temps, ces désordres viennent de la paresse du foie à sécréter de la bile — indispensable à la digestion — et qui, en outre, stimule et désinfecte l'intestin. Pour s'en convaincre, il suffit de stimuler, de réveiller l'activité du foie, et on ne tarde pas alors à voir ces malaises disparaître.

L'extrait total liquide d'artichaut est, à cet effet, d'un merveilleux secours. Cet extrait agit directement sur la glande hépatique, qu'il tonifie, décongestionne et rééduque. Il active la sécrétion biliaire et, en quelques jours, les migraines se dissipent, la langue devient propre, les nausées, les vomissements s'atténuent, puis disparaissent. Progressivement, les selles reprennent leur régularité et leur consistance normales. De bonnes digestions sont rétablies. Le malade, qui se sentait fatigué, était nerveux, irascible, recouvre ses forces et sa bonne humeur. Généralement, tout ce cycle est parcouru en une semaine, souvent moins.

On peut aisément se procurer aujourd'hui de l'extrait total liquide d'artichaut. Il suffit de demander dans n'importe quelle pharmacie de l'Hépascol François, médicament à base d'extrait d'artichaut, renforcé par d'autres plantes bienfaisantes. Des milliers de malades atteints d'affections hépatiques souvent graves doivent la santé à l'Hépascol François, médication spécifique du foie, et dont l'efficacité ne se dément jamais. Hépascol François, toutes pharmacies: 10 fr. 60 le flacon; 16 fr. 95 le double flacon. 40434

UN RÉGIME INATTENDU...

— Quel régime me conseillez-vous, docteur ?

— Plus de régime. Vous allez mieux. Mangez normalement, d'ici quelques jours vous serez rétabli.

— Sans doute, mais cette anxiété que j'éprouve, ces soucis de tous les instants ?

— Vous voulez donc un régime ? Vous y tenez ? Le seul que je conseille en pareil cas, c'est l'assurance-vie à dose de plus en plus forte, à mesure que votre situation s'améliorera. Je ne ris pas et je m'explique. Si vous êtes soucieux, c'est que vous n'apercevez pas nettement quel sera votre avenir. Vous exercez une profession libérale. Vous gagnez bien votre vie, m'avez-vous dit. Mais le seul remède à l'inégalité des honoraires et aux risques que font courir les spéculations financières, c'est de signer une police d'assurance-vie qui garantisse une vieillesse heureuse et protège du même coup toute la famille. Croyez-moi, votre cas n'est plus de ma compétence. Voyez au plus tôt un agent d'assurances et assurez-vous sur la vie. Alors, délivré de tout souci, vous serez en excellente santé physique et morale.

L'auteur de l'odieux crime de Sallaumines est renvoyé devant les assises

M. Masson, juge d'instruction, vient de faire subir un dernier interrogatoire au Polonais Ludwig Gala, l'assassin de la petite Jeanina Osnik, de Sallaumines.

Le magistrat a signé une ordonnance renvoyant le meurtrier devant la Chambre des mises en accusation, sous l'inculpation d'assassinat avec préméditation.

POUR SE BIEN PORTER

Attention à la diarrhée verte !

La gastro-entérite fait en France, chaque année, plus de 50.000 victimes de 0 à 1 an et résulte presque toujours d'une hygiène alimentaire défectueuse. Aussi, doit-on, quand l'allaitement maternel est impossible, apporter tous ses soins à la préparation et au dosage du biberon. Comparativement au lait maternel, le lait de vache comporte un excès de caséine et une insuffisance de sucre. Il faut d'une part, couper le lait d'eau bouillie (au début 1/3 d'eau, puis de moins en moins), d'autre part, procéder au sucrage : les 4 premiers mois 2/3 de lait et 1/3 d'eau sucrée à 10 0/0. A partir du 5me mois on peut utiliser le lait pur sucré à 2 0/0. Variot recommande d'augmenter la quantité de sucre quand l'enfant pousse mal. Les nourrissons peuvent supporter des doses de sucre atteignant 12 à 15 0/0 du lait. Bien compris et la plus grande propreté étant observée, l'allaitement artificiel ne présente guère de danger et peut remplacer, sans inconvénient, le sein maternel.

NORD

Atterrissage d'un avion militaire à Marchiennes

Un avion, piloté par le lieutenant Dilly et le sergent-chef Gontier a été contraint d'atterrir près du Faux-Vivier, par suite du brouillard. L'appareil, qui venait de Reims et se dirigeait sur l'aérodrome de Flers, naviguait dans la brume depuis une quinzaine de kilomètres déjà, quand ses occupants décidèrent de se poser sur un terrain qui leur sembla assez propice.

L'opération se fit sans encombre.

L'appareil a été gardé par les gendarmes de Marchiennes.

Une écolière tombe d'un train en marche, à Hellemmes et se blesse grièvement

Alphonsine Narguet, 14 ans, demeurant avec ses parents, rue Faidherbe, à Hellemmes, rentrait chez elle par le train de midi. Pressée de descendre la jeune fille ouvrit la portière avant l'arrêt du train et tomba sur le quai.

La petite imprudente fut conduite à la pharmacie Clayes où M. le docteur Poirot vint la visiter. Les blessures que porte la fillette ne mettent pas, semble-t-il, ses jours en danger, mais le praticien réserve son diagnostic.

La jeune blessée a été reconduite chez ses parents par une voiture d'ambulance.

Un bébé de deux ans tombe dans un chaudron d'eau bouillante à Hamel

Au cours de ses occupations ménagères, Mme Hennebicq, domiciliée à Hamel, enleva du feu un chaudron d'eau chaude et le posa imprudemment à terre.

Tout à coup, son petit garçon, René, âgé de deux ans, qui jouait en compagnie de son frère aîné, recula brusquement et tomba à la renverse dans le récipient. Le malheureux bambin, atrocement brûlé, a reçu les soins immédiats d'un médecin qui jugea son état très grave.

FLECHET
chapeaux parfaits
chez les meilleurs chapeliers

PAS-DE-CALAIS

UN GRAVE ACCIDENT A St-OMER

Un mort, un blessé

On travaille en ce moment près de la gare pour creuser une tranchée dans laquelle on pose de gros tuyaux devant servir à la circulation de gaz surpressé envoyé des mines vers une commune du Nord. Mercredi vers 6 h. 30, presque à la fin de la journée, au moment où on descendait un tuyau, un palan cassa et la lourde masse tomba sur deux ouvriers, MM. Georges Lelercq, 40 ans et Ernest Deborter, 27 ans. Lelercq eut le ventre et le bassin écrasés, il est mort à l'hôpital dans la nuit; Deborter a les deux jambes brisées.

Deux jeunes gens disparaissent à Auchy-les-Hesdin

Deux jeunes gens d'Auchy-les-Hesdin, Daniel Louvet, âgé de 14 ans et Auguste Domergue, âgé de 16 ans, ont quitté dimanche à midi le domicile de leurs parents et, après avoir pris le train de 16 h. 30 en direction d'Arras, n'ont plus donné de leurs nouvelles.

Heurté par une auto, à Saint-Omer, un enfant succombe à l'hôpital

M. Georges Picot, fabricant de chaux à Blendecques, suivait en auto la rue Jean-Jaurès, en direction de la Place.

Avant son arrivée à la hauteur de la Mairie, un enfant de 4 ans, le jeune Albert, fils de M. Georges Flandrin-Deroo, ouvrier papetier, se trouvant sur le côté de la route, voulut traverser celle-ci pour retourner dans le coron Avot où habitent ses parents. L'automobiliste s'était aperçu de son mouvement, il avait essayé de l'éviter en se portant à sa gauche, mais il n'y parvint pas. Relevé l'enfant reçut les soins de M. le docteur Lefebvre, qui le fit ensuite transporter à l'hôpital St-Louis, à Saint-Omer. Atteint dans la région du thorax, le petit succombait trois heures plus tard.

La victime était le quatrième enfant d'une famille en comptant sept.

POUR ETRE BELLE

Pour vos lèvres un rouge qui jamais ne bouge

Un geste au lever sur vos lèvres... et c'est tout jusqu'au soir. Tel est le grand service que vous rendra le rouge à lèvres PASTEL, à la « *Biocarmine* ». Essayez la nuance à la mode : « le clair », qui ensoleille les lèvres.

Le Rouge à lèvres PASTEL tient contre vents et marées, buvettes et baisers. Il tient... et on y tient !

En vente partout : 8 frs

BOURJOIS

Créateur des Fards Pastels

A L'UNION RÉGIONALE DES ASCENDANTS DE GUERRE DU NORD

Les membres de l'Union régionale des ascendants de guerre sont priés d'assister à l'assemblée générale qui aura lieu le dimanche 6 mai, à 10 h., salle Maury, 5, rue du Court-Debout, à Lille.

A l'issue de l'assemblée, une tombola aura lieu pour les sociétaires à jour de leur cotisation.

Diabète — Albuminurie

Résultats remarquables par les célèbres remèdes du Docteur Damman, à base d'extraits de plantes, absolument inoffensifs. Demander brochure D. A. 110, avec preuves au Ph. Masclef, 13, Avenue G.-Dron, Tourcoing ou Ph. Corbeaux, rue de Lannoy, 11 bis, Roubaix, en indiquant *pour quelle maladie*. 26323

TRIBUNAUX

TRIBUNAL DE LILLE

QUATRIÈME CHAMBRE

Audience du 3 mai 1934

Présidence de M. Thermes

Contrebande. — Marie Charrier, demeurant à Roubaix, 25, rue du Nouveau-Monde, a introduit en France huit kilos de tabac étranger: trois jours d'emprisonnement et une amende de 500 fr.

— L'introduction de 14 kilos de tabac étranger en France vaut à Gustave Vercleyen, 28 ans, rue de Tourcoing, cour Houzet, à Roubaix, et à Marcel Crokaert, 27 ans, 21, rue Monge, à Lille, d'être condamnés respectivement à deux mois et six jours d'emprisonnement et à une amende solidaire de 906 fr. 25.

Accident de la rue. — M. Léon Planquart, entrepreneur de travaux publics à Roubaix, 222, Grande-Rue, avait laissé des briques, à Wasquehal, rue Pasteur. Un passant, M. Lestienne, tomba et se blessa. Poursuivi pour le délit de blessures involontaires, M. Planquart a été condamné à une amende de 16 fr.

Violent. — L'Algérien Zaouli Rabah, 36 ans, demeurant à Croix, 60, rue de Lille, avait menacé avec son revolver un de ses compatriotes. Pour violences et port d'armes, il a été condamné à quatre mois d'emprisonnement et à une amende de 5 fr. pour ivresse.

COUR D'APPEL DE DOUAI

Audience du jeudi 3 mai

L'affaire de la distillerie clandestine du château de Mont-Louis

Le 23 août 1932 fut découverte, dans la tourelle du château de Mont-Louis, à Auxi-le-Château, une distillerie clandestine.

Il y avait un alambic et des produits destinés à la fabrication de l'alcool. A proximité du château se trouvait une puissante auto qui servait à transporter l'alcool.

Le Tribunal de Saint-Pol acquitta Alfred Brochard. Il condamna Pierre Stubbe à six mois de prison, Fernand Brochard, à deux mois et solidairement à 500 francs d'amende et au quintuple des droits de consommation, soit 77.200 francs.

D'autre part, Pierre Stubbe, Simone Stubbe, Eudoxie Blanquart, femme Stubbe, Fernand Brochard et Chardin furent condamnés à 500 francs d'amende pour détention d'appareils à distiller sans déclaration.

De multiples amendes et des confiscations diverses furent en outre prononcées contre la plupart des prévenus.

Devant la Cour, Me Crussaire, de Lille, se présentait pour Fernand et Alfred Brochard; Me Sorlain, pour Vandamme et Me Jacquin pour Chardin.

L'affaire avait été mise en délibéré et l'arrêt a été rendu hier jeudi.

L'acquittement d'Alfred Brochard est confirmé.

Par ailleurs, la Cour estime que les délits sont nettement caractérisés; elle rappelle que les appareils ont été transportés la nuit au château de Mont-Louis.

Conformément aux conclusions du ministère public, la Cour surseoit à statuer sur le cas des Stubbe.

Elle élève à 3 mois la peine de prison infligée à Fernand Brochard.

Enfin, elle confirme toutes les amendes fiscales et confiscations prononcées par le Tribunal de Saint-Pol, en précisant que la firme Marc et Chardin sera civilement responsable vis-à-vis de l'Etat, du paiement de ces amendes.

ACCIDENT D'AUTOMOBILE. — M. Louis Chombeau, 58, rue Lafontaine, à Tourcoing et les membres de sa famille remercient sincèrement le chauffeur obligeant qui porta secours à Mme Chombeau, victime d'un accident d'automobile le samedi 24 mars, à 18 h., Bd de l'Egalité, à Tg ; ils le prient de vouloir bien se faire connaître et lui en seraient très reconnaissants ainsi qu'à toute personne susceptible d'avoir vu l'accident. 16386d

PERNOD FILS
PARIS-PONTARLIER

L'orgueil du sportif

Une couche de Lory-Peinture, aisément appliquée, rapidement sèche, vous permettra de remettre à neuf vous-même bicyclettes, motos, autos, canots...

LORY. PEINTURE

Idéale pour peindre tout soi-même.

En vente : Marchands de Couleurs et Grands Magasins

NOUVELLES RELIGIEUSES

ROUBAIX. — Adoration nocturne. — Le salut mensuel aura lieu demain samedi 5 mai, à 9 h., en l'église du Sacré-Cœur (entrée, rue Parmentier). La nuit d'adoration qui suivra sera assurée par les brancardiers de Lourdes.

OSTENDE Hôtel Providence - Régina En face du Théâtre Royal. Garage. Tout conf. moderne. Restaurant. Pension ouverte toute l'année. Vue s/ mer.

Concerts et Spectacles

Le « Journal de Roubaix » ne garantit pas la moralité des spectacles qui sont annoncés dans ses colonnes à titre d'information.

TOURCOING. — Concert public. — Voici le programme du concert public qui aura lieu dimanche prochain à 16 h., au Grand Parc, rue de la Fin-de-la-Guerre, par l'Harmonie Municipale et l'Orphéon des Travailleurs: 1. Hermione, ouverture (Marc Delmas); 2. Suite brève (Louis Aubert): a) Menuet, b) Berceuse, c) Air de ballet; 3. Parsifal (Enchantement du Vendredi-Saint) (Richard Wagner); 4. La Damnation de Faust (Menuet des Follets) (Hector Berlioz); 5. Javotte, fantaisie (C. Saint-Saëns), par l'Harmonie Municipale, sous la direction de M. Lucien Niverd, prix de l'Institut, directeur du Conservatoire.

1. Les Abeilles (De La Tombelle); 2. Hymne du Pain (Tilman), ténor-solo: M. Robert Ghesquières, par l'Orphéon des Travailleurs, sous la direction de M. Ch. Duquesnoy.

Salle Sainte-Cécile Téléph. 344.00 Soirée 8 h. 15
PROGRAMME DE GALA
BACH MILLIONNAIRE
40432 et LE PASSEPORT JAUNE

COLISÉE
CE SOIR à 8 heures 30
DEUX GRANDS FILMS GAIS
FERNANDEL, Lucien BAROUX
Pierre BRASSEUR dans
La Garnison Amoureuse
Lisette LANVIN - ALLIBERT
dans
AU PAYS DU SOLEIL
Comédie sentimentale et gaie

CASINO DE ROUBAIX
SOIRÉE à 8 heures 30
FERNANDEL dans
La GARNISON AMOUREUSE
avec L. Baroux, R. Cordy, P. Brasseur
AU PAYS DU SOLEIL
Opérette gaie avec ALLIBERT

BELGIQUE

LA PROCESSION DU SAINT-SANG A BRUGES

C'est lundi prochain, 7 mai, que la célèbre procession du Saint-Sang, qui attire chaque année à Bruges des milliers de pèlerins, fera sa sortie. Le défilé des groupes historiques, bibliques et religieux qui accompagnent l'insigne relique, commencera à 10 h. 30.

UNE BAGARRE POLITIQUE A BRUXELLES

Jeudi après-midi, une bagarre a éclaté entre des socialistes et des communistes, d'une part, et des légionnaires d'autre part. Les faits se sont passés rue des Commerçants et de nombreux coups ont été échangés de part et d'autre. Un des belligérants a dû être transporté à l'hôpital.

La police est intervenue et quatre des manifestants ont été arrêtés. On n'a trouvé sur eux aucune arme.

LE MEURTRE DE Mme HÉREL DE PARIS

Les médecins aliénistes qui avaient été chargés d'examiner Malou Géria et Pierre Nathan au point de vue mental, sont d'accord pour déclarer les deux inculpés responsables du crime.

Si vous faites des opérations commerciales en Belgique, adressez-vous au CRÉDIT DU NORD BELGE, 52, rue des Fossé-aux-Loups, Bruxelles, et à Courtrai, Gand, Tournai, Mouscron, Menin, Péruwelz. [illegible]

ESTAIMBOURG

Un jeune homme blesse accidentellement son frère d'un coup de carabine

Dans la nuit de mercredi à jeudi, dans une habitation du Grand-Trieu, no 44 à Estaimbourg, s'est produit un curieux accident au cours duquel fut blessé à la jambe, un jeune homme de 22 ans, M. Fernand Martin, corroyeur.

Les deux frères, Fernand, le blessé, et Albert Martin, âgé de 24 ans, mécanicien, étaient rentrés mercredi soir vers 10 h. 30, d'une réunion de la J.O.C.

Dans la nuit, ils entendirent un bruit dans le jardin et tous deux se levèrent. Albert s'était muni d'une carabine de 9 m/m et suivait son frère à un pas. Il tenait la carabine en main, le doigt près de la gâchette. Soudain, sans qu'il s'en rende bien compte lui-même, le déclic fonctionna et une balle partit. Elle alla se loger malheureusement dans le mollet droit de son frère. La famille s'empressa autour du blessé. Le docteur Tassart, de Pecq, fut appelé et conduisit lui-même celui-ci à la clinique Sainte-Anne, à Tournai où il reçut des soins. Le blessé souffre d'une fracture de la jambe.

La carabine, paraît-il, avait été prêtée il y a quelques jours, ce qui aurait rendu le mécanisme beaucoup plus léger.